

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1126****29 octobre 2003****SOMMAIRE**

Andromeda Investissement S.A., Pétange .....	54019	First Target S.A., Holtz .....	54003
Aurocofisi S.A.H., Luxembourg .....	54028	First Target S.A., Holtz .....	54004
Aurocofisi S.A.H., Luxembourg .....	54028	Fleur de Lys S.A., Luxembourg .....	54027
Aurocofisi S.A.H., Luxembourg .....	54029	Golden Finance Holding S.A., Luxembourg .....	54024
Bering Venture Capital A.G., Luxembourg .....	54041	Huron S.A., Luxembourg .....	54009
C.H.D. Luxembourg S.A., Luxembourg .....	54034	I.T.E. S.A., Ingénierie Technique et Electrique, Luxembourg .....	54018
C.H.D. Luxembourg S.A., Luxembourg .....	54034	International Business Machines of Belgium S.A., Hesperange .....	54031
C.V. Financial Executive Search S.A.H., Luxem- bourg .....	54042	International Flavors & Fragrances Ardenne, S.à r.l., Bertrange .....	54047
Chatelier S.A.H., Luxembourg .....	54002	International Flavors & Fragrances Global Hol- ding, S.à r.l., Bertrange .....	54047
Cofisi S.A., Luxembourg .....	54025	International Flavors & Fragrances (Luxembourg) Holding, S.à r.l., Bertrange .....	54043
Cofisi S.A., Luxembourg .....	54025	International Tremar S.A., Luxembourg .....	54005
Cofisi S.A., Luxembourg .....	54026	International Water (MWC), S.à r.l., Luxem- bourg .....	54035
Collection Finance Holding S.A., Luxembourg . . .	54010	International Water (Adelaide II), S.à r.l., Luxem- bourg .....	54036
Crown Harley Davidson Lux., S.à r.l., Luxem- bourg .....	54042	International Water (Adelaide I), S.à r.l., Luxem- bourg .....	54036
Der Krier International S.A., Luxembourg .....	54042	International Water (Tunari), S.à r.l., Luxem- bourg .....	54038
Distrifood S.A., Doncols .....	54021	Investitalia Holding S.A., Luxembourg .....	54033
Distrifood S.A., Doncols .....	54022	Investitalia Holding S.A., Luxembourg .....	54033
Distrifood S.A., Doncols .....	54022	Kern Nouvelle Société, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .	54018
Enerlux S.A., Luxembourg .....	54019	Kredietrust Luxembourg S.A., Luxembourg .....	54038
Enterasys Networks Luxembourg, Succursale à Luxembourg, Windhof .....	54012	Lacofin S.A.H., Luxembourg .....	54030
Eurocofisi S.A.H., Luxembourg .....	54024	Lacofin S.A.H., Luxembourg .....	54030
Eurocofisi S.A.H., Luxembourg .....	54024	Lacofin S.A.H., Luxembourg .....	54031
Eurocofisi S.A.H., Luxembourg .....	54025	Lacofin S.A.H., Luxembourg .....	54032
Europa Finance Investment Holding S.A., Luxem- bourg .....	54030	Lamaco S.A.H., Luxembourg .....	54033
Europa Finance S.A.H., Luxembourg .....	54030	Laval Finance Holding S.A., Luxembourg .....	54033
F.D.Q. S.A., Luxembourg .....	54048	Laval Finance Holding S.A., Luxembourg .....	54033
F.D.V. Holding S.A., Luxembourg .....	54048	Luxfin Capital S.A., Luxembourg .....	54042
Fantini Finance S.A., Luxembourg .....	54014	Lyra S.A., Luxembourg .....	54028
FFF Management & Trust S.A., Luxembourg .....	54023	M.E. Multimedia Entertainment S.A., Luxem- bourg .....	54037
Fiduciaire Fernand Faber S.A., Luxembourg .....	54020	Medina Investments S.A.H., Luxembourg .....	54022
Fiduciaire Monterey, La Fiduciaire Monterey In- ternational S.A., Luxembourg .....	54013	Meersel Holding S.A., Luxembourg .....	54032
Fiduciaire Monterey, La Fiduciaire Monterey In- ternational S.A., Luxembourg .....	54014		
Finint Finance S.A., Luxembourg .....	54014		
Finint Finance S.A., Luxembourg .....	54014		

Merlux S.A., Luxembourg . . . . .	54034	Shasa, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54041
Metec S.A.H., Luxembourg . . . . .	54041	24 Sport Village - Società Immobiliare S.A., Lu-	
Molinari 98 S.A., Luxembourg . . . . .	54035	xembourg . . . . .	54048
N.CR., Nouvelle Central-Radio, S.à r.l., Howald . .	54017	Svalbard Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54016
News 2000 S.A., Livange . . . . .	54038	Sylphid Participations S.A., Luxembourg . . . . .	54027
News 2000 S.A., Livange . . . . .	54038	Sylphid Participations S.A., Luxembourg . . . . .	54027
Nickel Entreprise, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54002	Sylphid Participations S.A., Luxembourg . . . . .	54027
Nopco S.A., Luxembourg . . . . .	54035	Sylvain Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54011
Optique Biewer, S.à r.l., Diekirch . . . . .	54020	Sylvain Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54012
Pasfin S.A., Luxembourg . . . . .	54034	Tacomer Invest S.A., Luxembourg . . . . .	54026
Portugal Meubles, S.à r.l., Rumelange . . . . .	54016	Tacomer Invest S.A., Luxembourg . . . . .	54026
Proftec S.A., Luxembourg . . . . .	54036	Thiel As Logistics AG, Grevenmacher . . . . .	54033
Proftec S.A., Luxembourg . . . . .	54037	Transes Investments S.A., Heinerscheid . . . . .	54023
Revilux S.A., Luxembourg . . . . .	54020	TST CBX II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54043
Rolaco Holding S.A., Luxembourg . . . . .	54008	TST CBX II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	54047
Sacap S.A., Luxembourg . . . . .	54029	Umiak Development S.A., Luxembourg . . . . .	54035
Satlynx S.A., Betzdorf . . . . .	54005	Upsilon Consult S.A., Luxembourg . . . . .	54017
Satlynx S.A., Betzdorf . . . . .	54008	Valamoun S.A.H., Luxembourg . . . . .	54032
Schallehn & von Hardenberg Family Office S.A.,		Xelofin S.A., Luxembourg . . . . .	54035
Luxembourg . . . . .	54010	Zhu Hong, S.à r.l., Echternach . . . . .	54015
Seaside S.A., Luxembourg . . . . .	54012		

**CHATELIER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 59.960.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063995.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

**NICKEL ENTREPRISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2667 Luxembourg, 35-37, rue Verte.

R. C. Luxembourg B 55.323.

—

EXTRAIT

En vertu d'un Gage sur Parts Sociales conclu sous seing privé le 3 octobre 2003 entre, Monsieur Dieter Wissmeck, demeurant à D-66663 Merzig, 31 Wendelinvestrasse, Monsieur Eberhard Pütz, demeurant à D-66693 Mettlach-Orsholz, 3 Beethoven Weg, Monsieur Patrick Schmit, demeurant à L-4995 Schouweiler, 13, rue de Bascharage (les «Constituants») et la Société VINCI ENERGIES, société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à F-78360 Montesson, 280, Rue du 8 Mai 1945, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles (F) sous le numéro B 391 635 844 (le «Bénéficiaire»). Les Constituants ont consenti au Bénéficiaire un Gage portant sur 100% des Parts Sociales émises par la société NICKEL ENTREPRISE, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé à L-2667 Luxembourg, 35-37, rue Verte, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 55.323 («l'Emetteur des Parts Sociales»), et consistant en 3.000 (trois mille) parts sociales, à présent détenues ou qui viendraient ultérieurement à être détenues par ou pour le compte des Constituants. En vertu de ce Gage sur Parts Sociales, en conformité avec l'article 114 (3) (c) du Code de Commerce Luxembourgeois (i) l'intégralité des Parts Sociales, telles que définies ci-avant, ont fait l'objet d'une mention portée dans le registre des associés tenu par NICKEL ENTREPRISE, S.à r.l., aux termes de laquelle il a été porté que les Parts Sociales sont gagées au nom du Bénéficiaire, (ii) les Constituants, en tant qu'associés de l'Emetteur des Parts Sociales, donnent par avance leur agrément, conformément à l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée à tout nouvel associé qui se substituerait à lui par suite de la réalisation du Gage.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Signature

Le mandataire de la Société

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02270. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064062.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

**FIRST TARGET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8820 Holtz, 8, rue de la Montée.  
R. C. Luxembourg B 77.031.

L'an deux mille trois, le deux mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIRST TARGET S.A., ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 77.031, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 17 juillet 2000, publié au Mémorial C de 2000 page 43078, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Henri Randaxhe, directeur de société, demeurant à Holtz.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Arlette Lebeau, directrice de société, demeurant à Holtz.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Jean-Nicolas Burnel, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Modification du siège social de la société.

2.- Modification de l'objet social. L'article deux des statuts aura désormais la teneur suivante:

La société a pour objet la fourniture de prestations de services administratives en relation avec le patrimoine privé ou commercial à l'exclusion de travaux de comptabilité et d'activités régies par la loi relative au secteur financier.

La société a également pour objet la prise participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, certificats de trésorerie, et toutes autres formes de placements, les acquérir par achat, souscription ou toute autre manière, les vendre ou les échanger.

La société pourra également prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et d'autres reconnaissances de dettes.

La société pourra aussi avoir pour objet l'acquisition, la détention, l'exploitation, la mise en valeur, la vente ou la location d'immeubles et de terrains industriels et autres, situés au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi qu'à toutes les opérations financières, mobilières et immobilières y rattachés directement et indirectement.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise au moyen de prêts, d'avances, de garanties ou autrement.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie à son objet social.

3.- Acceptation des démissions de leurs postes d'administrateurs de Madame Sophie Cardon de Lichtbuer et de Monsieur Eric Cardon de Lichtbuer, et décharge pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour

4.- Libération intégrale du capital social.

5.- Modification de l'article 3 des statuts pour le mettre en conformité avec la présente libération de capital

6.- Nomination de Monsieur Henri Randaxhe demeurant 8, rue de la Montée, L-8820 Holtz et de Madame Arlette Lebeau demeurant 8, rue de la Montée, L-8820 Holtz aux postes d'administrateurs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse à L-8820 Holtz, 8, rue de la Montée.

La seconde phrase de l'article premier des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Seconde phrase.** Le siège social est établi à Holtz.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article deux des statuts quant à l'objet social pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet la fourniture de prestations de services administratives en relation avec le patrimoine privé ou commercial à l'exclusion de travaux de comptabilité et d'activités régies par la loi relative au secteur financier.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, certificats de trésorerie, et toutes autres formes de placements, les acquérir par achat, souscription ou toute autre manière, les vendre ou les échanger.

La société pourra également prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et d'autres reconnaissances de dettes.

La société pourra aussi avoir pour objet l'acquisition, la détention, l'exploitation, la mise en valeur, la vente ou la location d'immeubles et de terrains industriels et autres, situés au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi qu'à toutes les opérations financières, mobilières et immobilières y rattachés directement et indirectement.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise au moyen de prêts, d'avances, de garanties ou autrement.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie à son objet social.»

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs:

- a.- Madame Sophie Cardon de Lichtbuer, demeurant à B-1150 Bruxelles, 43, rue Mareyde;
- b.- Monsieur Eric Cardon de Lichtbuer, administrateur de société, demeurant à L-6113 Junglinster, 34, rue des Cerises et leur confère entière décharge pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

#### *Quatrième résolution*

Lors de l'acte de constitution de la société anonyme FIRST TARGET S.A., prédésignée toutes les trois cent dix (310) actions souscrites par les actionnaires, avaient été libérées seulement à concurrence de quarante pour cent (40%), soit à concurrence de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) .

L'assemblée constate qu'en date de jour ces mêmes actions ont été libérées en numéraire par les mêmes actionnaires, à concurrence des soixante pour cent (60%) restants, soit un montant supplémentaire de dix-huit mille six cents Euros (EUR 18.600,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par les pièces justificatives.

L'assemblée décide que suite à cette libération supplémentaire, les trois cent dix (310) actions de cent Euros (EUR 100,-) chacune et représentant l'intégralité du capital social, sont dorénavant entièrement libérées, et peuvent être converties par conséquent et au choix du propriétaire en titres au porteur.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier les deux premiers alinéas de l'article trois des statuts pour leur donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Deux premiers alinéas.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions de cent Euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.»

#### *Sixième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme administrateurs:

- a.- Monsieur Henri Randaxhe, né à Dison (B), le 1<sup>er</sup> décembre 1943, demeurant à L-8820 Holtz, 8, rue de la Montée.
  - b.- Madame Arlette Lebeau, née à Hotton (B), le 23 avril 1945, demeurant à L-8820 Holtz, 8, rue de la Montée.
- Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: H. Randaxhe, A. Lebeau, J. N. Burnel, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 mai 2003, vol. 424, fol. 41, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 juin 2003.

H. Hellinckx.

(061604.3/242/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

### **FIRST TARGET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8820 Holtz, 8, rue de la Montée.

R. C. Luxembourg B 77.031.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 juin 2003.

H. Hellinckx.

(061605.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

**INTERNATIONAL TREMAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue de Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 32.342.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 10 mai 2002*

Monsieur de Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
*INTERNATIONAL TREMAR S.A.*  
A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02241. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(063959.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**SATLYNX S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.  
R. C. Luxembourg B 86.167.

In the year two thousand and three, on the third day of June.  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

Mrs Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, lawyer, residing in Luxembourg,  
acting as the representative of the board of directors of SATLYNX S.A., a société anonyme existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 86.167 (the Company),

pursuant to the resolutions of the board of directors of the Company (the Board) dated 3 June 2003,  
(the Resolutions).

A copy of the minutes of the Resolutions signed *ne varietur* by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to record the following statements:

1. The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 25 January 2002, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, Number 843 of 4 June 2002. The articles of association of the Company (the Articles) have been modified several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on June 3, 2003 not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

2. Pursuant to Article 5 of the Articles, the authorised share capital of the Company is set at EUR 108,754,758 (one hundred and eight million seven hundred fifty-four thousand seven hundred and fifty-eight Euro) represented by 30,000,000 (thirty million) A Shares, 30,000,000 (thirty million) B Shares, 15,000,000 (fifteen million) C Shares and 5,000,000 (five million) Ordinary Shares, each without nominal value. In relation to such authorised share capital, the Board has been duly authorised by the Company's extraordinary general meeting of shareholders to increase the share capital of the Company.

3. Pursuant to the Resolutions and in accordance with the Articles, the Board has resolved (i) to suppress the preferential subscription right of shareholders of the Company, (ii) to increase the share capital of the Company from EUR 43,534,527 to EUR 48,117,860 through the issuance of 3,371,500 C Shares of the Company without nominal value and (iii) to appoint the appearing person to represent the Board in order to record the increase so effectuated in notarial form.

4. The share capital increase of the Company and the issuance of 3,371,500 C Shares on June 3, 2003 pursuant to the decisions of the Board as set out in the Resolutions has been subscribed to and paid up as follows:

(i) ALCATEL SpaceCom SAS, a société par actions simplifiée incorporated under the laws of France with its headquarters at 12, rue de la Baume, 75008 Paris, France, has subscribed to, and has been issued a total of 2,656,333 (two million six hundred and fifty-six thousand three hundred and thirty-three) C Shares and has fully paid up such C Shares by way of a contribution in cash of an amount of EUR 4,500,000 (four million five hundred thousand Euro) and a contribution in kind (the In-Kind) valued at EUR 8,500,000 (eight million five hundred thousand Euro); and

(ii) SKYBRIDGE LP, a limited partnership incorporated under the laws of the State of Delaware and with offices at 4733 Bethesda Avenue, Suite 530, Bethesda MD 20814, USA, has subscribed to, and has been issued, 715,167 (seven hundred and fifteen thousand one hundred and sixty-seven) C Shares and has fully paid up such C Shares by way of a contribution in cash of an amount of EUR 3,500,000 (three million five hundred thousand Euro).

The contributions so made to the Company by ALCATEL SpaceCom and SKYBRIDGE LP have been allocated as follows:

° four million five hundred and eighty-three thousand three hundred and thirty-three Euro (EUR 4,583,333.-) to the nominal share capital of the Company; and

° eleven million nine hundred and sixteen thousand six hundred and sixty-seven Euro (EUR 11,916,667.-) to the premium reserve of the Company.

The In-Kind contributed consists of a Licence (the Licence) over the following assets:

#### I. Know-how

The Know-how shall consist of ALCATEL SpaceCom's know-how relating to its protocol/services and specific satellite architecture and applications relating to broadband internet access services: (A) including in the following fields: (i) Telcos' requirements and application to the provision of broadband access solution; (ii) validation and operational expertise with Telcos and ISPs to be applied for the integration of satellite access solutions; (iii) operation and service systems' expertise and solutions for equipment mgt., network mgt., service mgt., business mgt.; (iv) broadband networking expertise and solutions; and (v) satellite engineering solutions (regarding space segments and ground systems) applied for system efficiency and cost optimisation (e.g. BBI and SkyBlaster), and (B) comprising the following projects and/or studies: (i) BRAHMS - Broadband Access for High Speed Multimedia via Satellite; (ii) SAGAM - Geostationary Satellite for Multimedia Access; (iii) GEOCAST - Multicast over geostationary satellites/ IST 1999 11754; (iv) Network Services, Protocol and Security; (v) Metafor: E-learning services for agricultural organisations; and (vi) Rims: Risk management Services, together with any modifications or upgrade that ALCATEL SpaceCom might produce in the three (3) years following the date of the contribution of the In-Kind.

#### II. Management Software

The Management Software shall consist of: (A) the Generic SNMP Element Manager (GSEM) software package which is an ALCATEL SpaceCom network management platform adapted for the space segment using technologies such as Java, SNMP and XML, as the same has been customised by ALCATEL Space (e.g. addition of new SNMP equipment and customised configuration menus); and (B) the ALCATEL Space Mediation Equipment (A9700 EM) software package which - (i) concentrates heterogeneous interfaces (contact closure, serial) and provides a formal and homogeneous view through standard SNMP MIBs; (ii) ensures the role of protocol converter; (iii) can integrate a range of devices from various manufacturers without the need for interface programming; and (iv) requires an embedded HTTP server which gives access to the equipment configuration through customisable from an HTTP browser, together, with any modifications or upgrade of it that ALCATEL Space might produce in the three (3) years following the date of the contribution of the In-Kind.

Evidence of the payment of the total cash contributions referred to above to the Company of a total amount of EUR 8,000,000 (eight million Euro) was shown to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Evidence of the in kind contribution referred to above to the Company for an amount of EUR 8,500,000 (eight million five hundred thousand Euro) was shown to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Pursuant to articles 26-1 and 32-1(5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the In-Kind so contributed in kind has been the subject of a report (the Report) issued by HRT REVISION, S.à r.l., Réviseur d'entreprises, dated 3 June 2003 which concludes as follows:

«Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind which, together with the cash contribution in the amount of EUR 8,000,000, corresponds at least in number and par value to 3,371,500 class C fully paid shares without nominal value (par value EUR 1.359434) each plus a share premium of EUR 11,916,667 to issue in exchange.»

The Report after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered therewith.

As a consequence of the above increase of the issued share capital and the issue of C Shares, Article 5.2 of the Articles are amended and now read as follows:

#### «Art. 5. Share Capital.

5.2 The issued capital of the Company is set at EUR 48,117,860 (forty-eight million one hundred seventeen thousand eight hundred and sixty Euro), represented by 16,000,000 (sixteen million) A Shares of which an aggregate amount of EUR 6,525,285 (six million five hundred and twenty-five thousand two hundred and eighty-five Euro) has been paid up, 16,000,000 (sixteen million) B Shares being fully paid up, 3,371,500 (three million three hundred and seventy-one thousand five hundred) C Shares being fully paid up, and 24,000 (twenty-four thousand) Ordinary Shares of which an amount of EUR 8,156 (eight thousand one hundred and fifty-six Euro) has been paid up, each having no nominal value.»

#### Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present increase of capital, are estimated at one hundred and seventy thousand Euro (EUR 170,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by her name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le trois juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Madame Alexandrine Armstrong-Cerfontaine, juriste, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de représentant(e) du conseil d'administration de SATLYNX S.A., une société anonyme, existant et constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au Château de Betzdorf, L-6815 Betzdorf, Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.167 (la Société),

en vertu des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société (le Conseil) en date du 3 juin 2003 (les Résolutions).

Un extrait des Résolutions signé ne varietur par la(e) comparant(e) et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être enregistré ensemble auprès de l'administration d'enregistrement.

La(e) comparant(e), en sa qualité mentionnée ci-dessus, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

1. La Société a été constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 janvier 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C numéro 843 du 4 juin 2002. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 juin 2003, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

2. En vertu de l'Article 5 des Statuts, le capital autorisé de la Société est fixé à EUR 108.754.758 (cent huit millions sept cent cinquante-quatre mille sept cent cinquante-huit Euro) représenté par 30.000.000 (trente millions) d'Actions A, 30.000.000 (trente millions) d'Actions B, 15.000.000 (quinze millions) d'Actions C et 5.000.000 (cinq millions) d'Actions Ordinaires, chacune sans valeur nominale. En relation avec tel capital autorisé, le Conseil a été dûment autorisé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société d'augmenter le capital social de la Société.

3. Conformément aux Résolutions et conformément aux Statuts, le Conseil a décidé (i) de supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires de la Société, (ii) d'augmenter le capital social de la Société de EUR 43.534.527 (quarante-trois millions cinq cent trente-quatre mille cinq cent vingt-sept Euro) à EUR 48.117.860 (quarante-huit millions cent dix-sept mille huit cent soixante Euro) par l'émission de 3.371.500 (trois millions trois cent soixante et onze mille cinq cents) Actions C de la Société sans valeur nominale et (iii) de désigner la(e) comparant(e) de représenter le Conseil afin de constater l'augmentation de capital sous forme notariée.

4. L'augmentation de capital social de la Société et l'émission de 3.371.500 Actions C du [28] mai 2003 suivant les décisions du Conseil tel qu'énoncé dans les Résolutions a été souscrite par et libérée de la manière suivante:

(i) ALCATEL SpaceCom SAS, une société par actions simplifiée constituée selon les lois de France, ayant son quartier général au 12, rue de la Baume, 75008 Paris, France, a souscrit à, et il lui a été émis un total de 2.656.333 (deux millions six cent cinquante-six mille trois cent trente-trois) Actions C et a entièrement libéré ces Actions C en vertu d'un apport en numéraire d'un montant de EUR 4.500.000 (quatre millions cinq cent mille Euro), et par un apport en nature (l'Apport en Nature) évalué à EUR 8.500.000 (huit millions cinq cent mille Euro); et

(ii) SKYBRIDGE LP, constituée selon les lois de l'Etat du Delaware et ayant ses bureaux au 4733 Bethesda Avenue, Suite 530, Bethesda MD 20814, USA, a souscrit à, et il lui a été émis, 715.167 (sept cent quinze mille cent soixante-sept) Actions C et a entièrement libéré ces Actions C en vertu d'un apport en numéraire d'un montant de EUR 3.500.000 (trois millions cinq cent mille Euro).

Les apports ainsi faits à la Société par ALCATEL SpaceCom et SKYBRIDGE LP ont été attribués comme suit:

° quatre millions cinq cent quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois Euro (EUR 4.583.333,-) au capital social nominal de la Société; et

° onze millions neuf cent seize mille six cent soixante-sept Euro (EUR 11.916.667,-) à la prime de réserve de la Société.

L'Apport en Nature contribué consiste en une licence (la Licence) portant sur les actifs suivants:

#### I. Savoir-Faire

Le Savoir-Faire comprendra le know-how de ALCATEL SpaceCom en relation avec ses protocoles/services et architecture satellite spécifique et applications en relation avec les services d'accès internet broadband: (A) comprenant les domaines suivants: (i) les exigences et application quant à l'apport de solutions d'accès broadband de Telcos; (ii) validation et expertise opérationnelle avec Telcos et ISPs pour l'intégration de solutions d'accès satellite; (iii) expertises et solutions des systèmes d'opération et de service pour les equipment mgt., network mgt., service mgt., business mgt.; (iv) solutions et expertises en réseau broadband; et (v) solutions d'ingénierie de satellite (concernant les domaines spatiaux et ground systems) appliquées pour l'efficacité du système et l'optimisation des coûts (par ex. BBl et SkyBlaster), et (B) comprenant les projets et/ou études suivants: (i) BRAHMS - Broadband Access for High Speed Multimedia via Satellite; (ii) SAGAM - Geostationary Satellite for Multimedia Access; (iii) GEOCAST - Multicast over geostationary satellites / IST 1999 11754; (iv) Service en réseau, Protocol et Sécurité; (v) Metafor: services E-learning pour les organisations agricoles et (vi) Rims: Risk management Services, ensemble avec toute modification ou amélioration que ALCATEL SpaceCom pourrait produire dans les trois années suivant la date de l'Apport en Nature.

#### II. Management Software

Le Management Software consistera en: (A) le Generic SNMP Element Manager (GSEM) software package qui est une plateforme de gestion de réseau de ALCATEL SpaceCom adapté pour le domaine spatial utilisant des technologies telles que Java, SNMP XML, tel qu'il a été personnalisé par ALCATEL Space (par exemple l'ajout d'un nouvel équipement SNMP et menus de configuration personnalisés); et (B) le software package de ALCATEL Space Mediation Equipment (A9700 EM) qui - (i) centralise des interfaces hétérogènes (contact closure, serial) et fournit une vue formelle et homogène à travers des standards SNMP MIBs; (ii) assure le rôle du convertisseur de protocole; (iii) peut intégrer une série de dispositifs provenant de différents fabricants sans la nécessité de programmation d'interface; et (iv) requiert un serveur HTTP donnant accès à l'équipement de configuration à travers la personnalisation à partir d'un browser HTTP, ensem-

ble, avec toutes modifications ou améliorations de celui-ci qu'ALCATEL Space pourrait produire dans les trois années suivant la date de l'Apport en Nature.

La preuve du paiement de l'ensemble des apports en numéraire mentionné ci-dessus à la Société d'un montant total de EUR 8.000.000 (huit millions d'Euro) a été soumise au notaire soussigné qui la constate expressément.

La preuve de l'apport en nature mentionné ci-dessus à la Société d'un montant total de EUR 8.500.000 (huit millions cinq cent mille Euro) a été soumise au notaire soussigné qui la constate expressément.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'Apport en Nature ainsi contribué en nature a fait l'objet d'un rapport (le Rapport) émis par HRT REVISION, S.à r.l., Réviseurs d'entreprises, en date du 3 juin 2003 ayant pour conclusion ce qui suit:

«Sur base du travail effectué et décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'objection que la valeur de l'apport en nature qui, ensemble avec l'apport en numéraire d'un montant de EUR 8.000.000, corresponde au moins en nombre et en pair comptable à 3.371.500 actions class C entièrement libérées sans valeur nominale (pair comptable EUR 1,359434) chacune plus une prime de EUR 11.916.667 à émettre en échange.»

Le rapport après avoir été signé ne varietur par la(e) comparant(e) et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte pour être enregistré ensemble avec celui-ci.

En conséquence de l'augmentation du capital social émis et de l'émission d'Actions C, l'Article 5.2 des Statuts est modifié et a la teneur suivante:

**«Art. 5. Capital Social.**

5.2. Le capital social émis de la Société est fixé à EUR 48.117.860 (quarante-huit millions cent dix-sept mille huit cent soixante Euro) représenté par 16.000.000 (seize millions) d'Actions A dont un montant total de EUR 6.525.285 (six millions cinq cent vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt-cinq Euro) a été libéré, 16.000.000 (seize millions) d'Actions B entièrement libérés, 3.371.500 (trois millions trois cent soixante et onze mille cinq cents) Actions C entièrement libérés, et 24.000 (vingt-quatre mille) Actions Ordinaires dont le montant de EUR 8.156 (huit mille cent cinquante-six) a été libéré, chacune sans valeur nominale.»

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à cent soixante-dix mille Euro.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de le même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Armstrong-Cerfontaine, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 13 juin 2003, vol. 424, fol. 70, case 5. – Reçu 165.000 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 juillet 2003.

H. Hellinckx.

(062858.3/242/216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

**SATLYNX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R. C. Luxembourg B 86.167.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 octobre 2003.

H. Hellinckx.

(062859.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

**ROLACO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 15.478.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02508, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2003.

*ROLACO HOLDING S.A., Société Anonyme*

P. Jeanbart / N. G. Homsy

*Administrateurs*

(064095.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.



**HURON S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 71.279.

L'an deux mille deux, le quatorze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HURON S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée sous la dénomination de CORDIFIN S.A., suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, le 3 août 1999, publié au Mémorial C numéro 827 du 6 novembre 1999, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 31 janvier 2002, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les quarante-cinq mille (45.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la nationalité et transfert du siège social de la Société du Grand-Duché de Luxembourg à Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques, décision à prendre à l'unanimité des actionnaires, conformément à l'article 67-1 (1) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. Adoption par la société de la nationalité des Iles Vierges Britanniques, le changement de nationalité et le transfert du siège ne donnant lieu, ni légalement, ni fiscalement à la dissolution ni à la constitution d'une nouvelle société, le tout sous condition suspensive de l'inscription de la société au Registre des Sociétés à Road Town Tortola.

2.- Décision de conférer à Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, tous les pouvoirs pour faire opérer la radiation de la société du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sur base d'un certificat d'inscription au Registre des Sociétés à Road Town Tortola.

3.- Approbation du bilan et du compte des pertes et profits.

4.- Acceptation de la démission des administrateurs et du commissaire avec effet au jour de la radiation de la société au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

5.- Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'au jour de la radiation de la société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

6.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur tous les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective du Grand-Duché de Luxembourg à Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques, et de faire adopter par la société la nationalité de Road Town, Tortola, sans toutefois que ce changement de nationalité et transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fiscalement à la constitution d'une nouvelle entité juridique, et le tout sous la condition suspensive de l'inscription de la société au Registre des Sociétés à Road Town, Tortola.

L'assemblée constate que cette résolution a été prise en conformité avec l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et que les droits d'apport ont été payés au Grand-Duché de Luxembourg, à la date du 6 août 1999.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide que le nouveau siège social de la société à Road Town Tortola, sera fixé à l'adresse suivante:  
3rd Floor, Geneva Place, Waterfront Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'approuver les bilan et compte de pertes et profits.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission des tous les administrateurs et commissaire aux comptes de la société actuellement en fonction et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats respectifs et ceci seulement avec effet au jour de la radiation de la société au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs généralement quelconques à Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, à l'effet de parvenir à la radiation de l'inscription de la société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sur base d'un certificat d'inscription requis à Road Town, Tortola et des actes y afférents et de faire toutes démarches, réquisitions, déclarations et délégations y relatives.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 mai 2002, vol. 421, fol. 49, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur* (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 octobre 2003.

H. Hellinckx.

(062222.3/242/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2003.

---

**SCHALLEHN & VON HARDENBERG FAMILY OFFICE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1149 Luxembourg, 305, rue des Sept Arpents.

H. R. Luxembourg B 93.238.

*Protokoll über die Sitzung des Verwaltungsrates vom 15. Juli 2003*

Die Sitzung wird am 15. Juli 2003 um 10.30 Uhr abgehalten. Anwesend sind

- Herr Carl-Philipp Graf von Hardenberg, Kaufmann, geboren in München (D) am 24. Juni 1958, wohnhaft in L-1149 Luxembourg, 305, rue des Septs Arpents
- Herr Jörg Schallehn, Finanzdienstleister, geboren in Schlebusch (D) am 28. Dezember 1953, wohnhaft in D-50999 Köln, Michaelweg 13
- Herr Dr. Hans-Albrecht Sasse, Privatbeamter, geboren in Königsberg (Kaliningrad/RUS) am 30. April 1941, wohnhaft in L-8147 Bridel, 5, rue des Prés

*Tagesordnungspunkt*

1. Benennung des geschäftsführenden Mitgliedes des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat fasst gemäss Artikel 11 in Verbindung mit der aussergewöhnlichen Generalversammlung vom 23. April 2003 einstimmig folgenden Beschluss:

1. Es wird mit sofortiger Wirkung zum geschäftsführenden Mitglied des Verwaltungsrates bestimmt:

- Herr Jörg Schallehn, Finanzdienstleister, geboren in Schlebusch (D) am 28. Dezember 1953, wohnhaft in D-50999 Köln, Michaelweg 13.

Die Gesellschaft kann rechtlich nur verpflichtet werden durch die Gegenunterschrift des geschäftsführenden Mitgliedes des Verwaltungsrates.

Weitere Beschlüsse wurden nicht gefasst.

Da nichts mehr auf der Tagesordnung steht, und keiner der Anwesenden das Wort verlangt, wird die Sitzung um 11.00 Uhr aufgehoben.

Luxemburg, ne varietur, den 15. Juli 2003.

C.-Ph. Graf von Hardenberg / J. Schallehn / Dr. H.-A. Sasse.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2003, réf. LSO-AH05321. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur* (signé): Signature.

(057241.3/592/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2003.

---

**COLLECTION FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 78.222.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063485.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**SYLVAIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 62.222.

L'an deux mille trois, le onze septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SYLVAIN HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, R. C. Luxembourg section B numéro 62.222, constituée suivant acte reçu le 18 décembre 1997, publié au Mémorial C et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 2 septembre 2002 publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy (Belgique)

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les mille (1.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1) Suppression de la désignation de la valeur nominale des actions et conversion de la devise du capital social et de la comptabilité de Francs luxembourgeois en Euros;

2) Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 120.421,30 (cent vingt mille quatre cent vingt et un Euros et trente cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 49.578,70 (quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix huit Euros et soixante-dix cents) à un montant de EUR 170.000,- (cent soixante-dix mille Euros) par l'émission de deux mille quatre cent vingt-neuf nouvelles actions sans désignation de valeur nominale, par apport en numéraire;

3) Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts pour refléter les décisions prises.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions de la société, et de convertir le capital social en Euros.

En conséquence le capital social d'un montant de deux millions de Francs luxembourgeois (LUF 2.000.000,-) est désormais fixé à EUR 49.578,70 (quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit Euro et soixante-dix cents) divisé en mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social par apport en numéraire à concurrence d'un montant de EUR 120.421,30 (cent vingt mille quatre cent vingt et un Euros et trente cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 49.578,70 (quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit Euros et soixante-dix cents) à un montant de EUR 170.000,- (cent soixante-dix mille Euros) par l'émission de deux mille quatre cent vingt-neuf actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

*Troisième résolution*

L'assemblée, après avoir constaté que Monsieur Jean-Marc Faber a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription de la totalité des 2.429 nouvelles actions: la société CHEMICAL INVESTMENTS HOLDING S.A.

*Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite la société CHEMICAL INVESTMENTS HOLDING S.A., prénommée, représentée par Monsieur Hubert Janssen prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 5 septembre 2003 a déclaré souscrire à l'intégralité des deux mille quatre cent vingt neuf actions nouvellement émises et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 120.421,30 (cent vingt mille quatre cent vingt et un Euros et trente cents), faisant pour le capital social le montant de EUR 170.000,- (cent soixante dix mille Euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. paragraphe 1<sup>er</sup>.** Le capital souscrit est fixé à cent soixante dix mille Euros (170.000,- EUR), représenté par trois mille quatre cent vingt-neuf (3.429) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: H. Janssen, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, vol. 140S, fol. 67, case 8. – Reçu 1.204,21 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2003.

J. Elvinger.

(064181.3/211/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

---

**SYLVAIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 62.222.

—  
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064184.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

---

**SEASIDE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 79.043.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 11 juillet 2003*

Madame Ries-Bonani Marie-Fiore, Madame Scheifer-Gillen Romaine et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans.

Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

SEASIDE S.A.

M.-F. Ries-Bonani / R. Scheifer-Gillen

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, réf. LSO-AI04701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063173.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**ENTERASYS NETWORKS LUXEMBOURG, Succursale à Luxembourg**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 76.654.

—  
Concerne:

ENTERASYS NETWORKS LUXEMBOURG, Succursale à Luxembourg de ENTERASYS NETWORKS BELGIUM N.V., ayant son siège social à B-1831 Diegem, Bessenveldstraat 23, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Bruxelles sous le numéro 625.456.

Il résulte d'une décision du 4 septembre 2003 du conseil d'administration de la société ENTERASYS NETWORKS BELGIUM N.V.,

Que

Il a été décidé de clôturer avec effet au 30 septembre 2003 la succursale dénommée ENTERASYS NETWORKS LUXEMBOURG, Succursale à Luxembourg, établie à L-8399 Windhof, rue des Trois Cantons 9, et de mettre fin au mandat du gérant de la succursale à cette même date.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour avis

Pour ENTERASYS NETWORKS LUXEMBOURG, Succursale à Luxembourg

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01972. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063424.3/805/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**FIDUCIAIRE MONTEREY, LA FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 80.696.

L'an deux mille trois, le trente septembre.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LA FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., en abrégé FIDUCIAIRE MONTEREY, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 80.696, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 février 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 800 du 24 septembre 2001 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1170 du 3 août 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Serge Atlan, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie Weber, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie /Aubange (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Carla Louro, employée privée, demeurant à Niederanven.

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les mille (1.000) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

Modification de l'objet social comme suit:

«La société a pour objet l'administration, la gestion, l'assistance, la représentation, le conseil à toutes entreprises, organisations et sociétés, l'étude, la création, la promotion, la réalisation, la surveillance d'affaires de toute nature, de projets économiques, d'investissements, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour son propre compte ou pour le compte de tiers.

La société pourra assurer la gestion, la domiciliation, la tenue de livres et de registres, et d'une façon générale exercer toute activité fiduciaire à l'exclusion des activités régies par la loi relative au secteur financier.

La société pourra d'une manière générale faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter ou développer la réalisation.»

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la résolution unique suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts, relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'administration, la gestion, l'assistance, la représentation, le conseil à toutes entreprises, organisations et sociétés, l'étude, la création, la promotion, la réalisation, la surveillance d'affaires de toute nature, de projets économiques, d'investissements, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour son propre compte ou pour le compte de tiers.

La société pourra assurer la gestion, la domiciliation, la tenue de livres et de registres, et d'une façon générale exercer toute activité fiduciaire à l'exclusion des activités régies par la loi relative au secteur financier.

La société pourra d'une manière générale faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter ou développer la réalisation.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: S. Atlan, J.-M. Weber, C. Louro, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, vol. 18CS, fol. 65, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

M. Walch.

(064193.3/233/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

**FIDUCIAIRE MONTEREY, LA FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 80.696.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003. M. Thyès-Walch.  
(064194.3/233/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

---

**FANTINI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 47.188.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 24 juillet 2003*

Monsieur De Bernardi Alexis, Madame Fantini Daniela et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
FANTINI FINANCE S.A.  
A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani  
*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01237. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063174.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**FININT FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 59.928.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063484.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**FININT FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 59.928.

Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 26 juin 1997, publié au Mémorial Recueil C n° 554 du 8 octobre 1997.

Modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 1<sup>er</sup> juillet 2002 par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial Recueil C n° 1330 du 13 septembre 2002.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 26 septembre 2003 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- Ont été nommés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009:
- Monsieur Claude Faber, licencié en Sciences Economiques, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, président et administrateur-délégué;
- Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, administrateur;
- Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, administrateur;
- REVILUX S.A., avec siège social à L-Luxembourg, commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 26 septembre 2003.

*Pour la société FININT FINANCE S.A.*  
FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00893. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063483.3/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**ZHU HONG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6480 Echternach, 2-4, Val des Roses.

R. C. Diekirch B 95.999.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange.

Ont comparu:

1.- Junzhou Zhu, cuisinier, né à Zhejiang (Chine), le 14 juin 1971, et son épouse

2.- Xiaohong Xia, commerçante, née à Zhejiang (Chine), le 8 octobre 1972,

demeurant ensemble à L-1221 Luxembourg, 225, rue de Beggen.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée familiale qu'ils déclarent constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de ZHU HONG, S.à r.l.**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Echternach.**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques avec établissement de restauration ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée.**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents (12.400,-) euros, représenté par cent (100) parts de cent vingt-quatre (124,-) euros chacune.**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Les valeurs immatérielles sont formellement exclues pour la fixation du prix de rachat.

**Art. 7.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.**Art. 9.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2003.

*Souscription et Libération*

Les parts ont été souscrites comme suit:

1.- Junzhou Zhu, cuisinier, né à Zhejiang (Chine), le 14 juin 1971, demeurant à L-1221 Luxembourg, 225, rue de Beggen, cinquante parts .....	50
2.- Xiaohong Xia, commerçante, née à Zhejiang (Chine), le 8 octobre 1972, demeurant à L-1221 Luxembourg, 225, rue de Beggen, cinquante parts .....	50
Total: cent parts .....	100

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

*Frais*

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (850,-) euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-6480 Echternach, 2-4, Val des Roses.

- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).

- Sont nommés gérants, pour une durée illimitée:

1.- Junzhou Zhu, cuisinier, né à Zhejiang (Chine), le 14 juin 1971, demeurant à L-1221 Luxembourg, 225, rue de Beggen, gérant technique;

2.- Xiaohong Xia, commerçante, née à Zhejiang (Chine), le 8 octobre 1972, demeurant à L-1221 Luxembourg, 225, rue de Beggen, gérante administrative.

La société est engagée par la signature individuelle du gérant technique.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après information par le notaire des comparants que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des

activités décrites plus haut sub «objet social» respectivement après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, de tout ce qui précède, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Zhu, X. Xia, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 septembre 2003, vol. 879, fol. 66, case 9. – Reçu 62 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 2 octobre 2003.

F. Molitor.

(902433.4/223/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 octobre 2003.

---

**SVALBARD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 62.373.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 14 juillet 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Parolini Roberto Luigi Luca et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

SVALBARD HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063175.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**PORTUGAL MEUBLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Rumelange.

R. C. Luxembourg B 37.847.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le deux octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange

A comparu:

Monsieur Jaime Luis Marques, commerçant, né le 31 juillet 1950 à Pombal (P), demeurant à L-3235 Bettembourg, 46, rue de la Ferme,

ladite personne, agissant en sa qualité d'unique associé (suite à des cessions de parts sous seing privé, annexées au présent acte) de la société à responsabilité limitée à caractère familial PORTUGAL MEUBLES, S.à r.l., avec siège à Rumelange, (R. C. B n° 37.847), constituée suivant acte notarié du 21 juin 1991, publié au Mémorial C page 3142,

a exposé au notaire instrumentant que ladite société n'est pas propriétaire de biens immobiliers et qu'il entend la dissoudre par le présent acte pour cessation d'activité au 31 octobre 2003.

- Il déclare encore que la liquidation de la société a d'ores et déjà été opérée et clôturée et qu'il assume personnellement tous éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

- Que les livres et documents desdites sociétés dissoutes seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société dissoute.

Nous, notaire, avons donné acte de la liquidation et de la dissolution de la société PORTUGAL MEUBLES, S.à r.l.

*Frais*

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de sept cent quatre-vingt-dix euro.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: J. L. Marques, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 octobre 2003, vol. 892, fol. 25, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pétange, le 8 octobre 2003.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(063630.3/207/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---



**UPSILON CONSULT S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 70.951.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063486.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**N.CR., NOUVELLE CENTRAL-RADIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 15, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 30.687.

L'an deux mille un, le quatre juillet.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Julien Birgen, indépendant, demeurant à Soleuvre,
- 2.- Monsieur Carlo Mancini, indépendant, demeurant à Sanem,
- 3.- Monsieur Abdellatif Abdemoulah, indépendant, demeurant à Esch-sur-Alzette,
- 4.- La société anonyme N.CR. HOLDING S.A.H., avec siège social à L1818 Howald, 15, rue des Joncs, constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Müller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 10 septembre 2001, publié au Mémorial C, No 206, du 6 février 2002,

ici représentée par ses trois administrateurs, savoir

- a.- Monsieur Julien Birgen, indépendant, demeurant à Soleuvre,
  - b.- Monsieur Carlo Mancini, indépendant, demeurant à Sanem,
  - c.- Monsieur Abdellatif Abdemoulah, indépendant, demeurant à Esch-sur-Alzette,
- dont la nomination a été faite à la suite de l'acte constitutif prédit.

agissant comme seuls associés et propriétaires de la société NOUVELLE CENTRAL-RADIO, S.à r.l en abrégé N.CR., S.à r.l., avec siège social à L-1818 Howald, 15, rue des Joncs, constitué suivant acte reçu par le notaire Paul Frieder, de résidence à Luxembourg, en date du 23 mai 1989, publié au Mémorial C no 293 du 14 octobre 1989, et dont les statuts ont été modifiés dernièrement suivant acte reçu par le notaire Norbert Müller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 10 septembre 2001, publié au Mémorial C no 221 en date du 8 février 2002, lesquels ont prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

Le capital social de la société est actuellement fixé à cent quatre-vingt-dix-huit mille six cents Euro (€ 198.600,-) divisé en mille neuf cent quatre-vingt-six parts sociales de cent Euro (€ 100,-) chacune et libéré comme suit:

- Monsieur Julien Birgen, prénommé, cent soixante-six parts sociales	166
- Monsieur Carlo Mancini, prénommé, cent soixante-six parts sociales	166
- Monsieur Abdellatif Abdemoulah, prénommé, cent soixante-six parts sociales	166
- La société anonyme holding N.CR. HOLDING S.A., mille quatre cent quatre-vingt-huit parts sociales	1.488
<b>Total: mille neuf cent quatre-vingt-six parts sociales</b>	<b>1.986</b>

Après ces explications données, les prédits comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et dont ils ont eu connaissance de l'ordre du jour bien avant les présentes, et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- L'assemblée décide d'augmenter le capital social à raison de deux cent dix mille Euro (€ 210.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-dix-huit mille six cents Euro (€ 198.600,-) à quatre cent huit mille six cents Euro (€ 408.600,-) par l'émission et la création de deux mille cent (2.100) parts sociales nouvelles de cent Euro (€ 100) chacune. Cette augmentation de capital a été intégralement souscrite par la société anonyme holding N.CR. HOLDING S. A. H, prédite, les autres actionnaires également présents ayant renoncé à leur droit de préférence, et l'augmentation a été intégralement libérée en espèces de sorte que la somme de deux cent dix mille Euro (€ 210.000,-) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

2.- Suite à l'augmentation de capital qui précède, l'article cinq des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre cent huit mille six cents Euro (€ 408.600,-) divisé en quatre mille quatre-vingt-six (4.086) parts sociales de cent Euro (€ 100,-) chacune, entièrement libérées par des apports faits par les associés lors de la constitution de la société, savoir l'ensemble des éléments constitutifs du fonds de commerce à exploiter notamment pièces de rechange, les installations et les instruments de mesure de l'atelier et les clients et des versements en espèces.

Les parts sociales sont réparties comme suit:

a) Monsieur Julien Birgen, prédit, cent soixante-six parts sociales	166
b) Monsieur Carlo Mancini, prédit, cent soixante-six parts sociales	166
c) Monsieur Abdellatif Abdemoulah, prédit, cent soixante-six parts sociales	166
d) N.CR. HOLDING S.A.H, prédite, trios mille cinq cent quatre-vingt-huit parts sociales	3.588

**Total: quatre mille quatre-vingt-six parts sociales** ..... **4.086**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente modification des statuts s'élève approximativement à la somme de trois mille quatre cents Euro (€ 3.400,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: J. Birgen; C. Mancini, A. Abdemoulha, A. Biel

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 juillet 2003, vol. 890, fol. 12, case 10. – Reçu 2.100 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme.

Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2003.

A. Biel.

(059447.3/203/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

**I.T.E. S.A., INGENIERIE TECHNIQUE ET ELECTRIQUE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 15B, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 85.658.

M. Denis Soumann a été nommé commissaire aux comptes de la société I.T.E. S.A., INGENIERIE TECHNIQUE ET ELECTRIQUE S.A. (R.C.S. Luxembourg B 85.658) par l'acte de constitution du 20 décembre 2001, sa mission prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

La première résolution prise a été la suivante: «Le rapport du commissaire aux comptes, le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002 ont été approuvés sans contestation à l'unanimité des voix par l'assemblée générale.»

Il informe que

1) le conseil d'administration ne lui a pas transmis les comptes et documents de la société, de sorte qu'il n'a pas exercé son mandat conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

2) Il n'a pas non plus émis de rapport sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002, alors que celui de l'exercice 2002 a été approuvé par les actionnaires et que décharge a été donnée;

3) les comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002 ne sont pas déposés auprès du registre de commerce et des sociétés;

4) la fin de son mandat et la nomination du nouveau commissaire aux comptes n'ont pas fait l'objet d'une réquisition auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, de sorte qu'il est toujours officiellement commissaire aux comptes en fonction.

Le rôle du commissaire aux comptes est d'informer les actionnaires sur la situation de la société. Sa mission n'a pas été exécutée. Au vu de ces considérations, il réfute le mandat de commissaire qui lui a été confié le 20 décembre 2001.

Thionville, le 24 septembre 2003.

D. Soumann

*Commissaire aux comptes*

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(059631.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2003.

**KERN NOUVELLE SOCIETE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 12.500,- EUR.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.

R. C. Luxembourg B 54.310.

*Extrait des résolutions adoptées par les associés en date du 22 août 2003*

Les comptes sociaux au 31 décembre 2002 ont été approuvés et le gérant a obtenu la décharge des associés pour l'exécution de son mandat durant l'exercice clôturant au 31 décembre 2002.

Pour publication

KERN NOUVELLE SOCIETE, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02199. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063519.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**ANDROMEDA INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme,  
(anc. HAMPTON TRUST HOLDINGS (EUROPE) S.A.).**

Siège social: Pétange.  
R. C. Luxembourg B 86.120.

L'an deux mille trois, le dix septembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme HAMPTON TRUST HOLDINGS (EUROPE) S.A., (R.C. N° B 86.120, avec siège à Pétange, constituée suivant acte notarié du 17 janvier 2002, publié au Mémorial C n° 464 du 22 mars 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à L-5368 Schuttrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à L-4777 Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant professionnellement à Pétange.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes représentant l'intégralité du capital social de la société de cent mille (EUR 100.000,-) euros, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Changement de la raison sociale en ANDROMEDA INVESTISSEMENT S.A.
2. Modification afférente de l'article 1<sup>er</sup> deuxième phrase des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix:

*Résolution*

L'assemblée générale décide de changer la raison sociale en ANDROMEDA INVESTISSEMENT S.A., et en conséquence l'article 1<sup>er</sup> deuxième phrase des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. Deuxième phrase.** La société existera sous la dénomination ANDROMEDA INVESTISSEMENT S.A.

The Company will bear the name ANDROMEDA INVESTISSEMENT S.A.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à sept cent quatre-vingt-dix euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Wagner, Arosio, Quintus-Claude, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 septembre 2003, vol. 890, fol. 98, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 22 septembre 2003.

G. d'Huart.

(061661.3/207/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

**ENERLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 65.729.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ENERLUX S.A.

Signature

*Un mandataire*

(063592.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

**FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 54.231.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063487.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**REVILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 25.549.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00902, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063488.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**OPTIQUE BIEWER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,  
(anc. OPTIQUE DEGRAND & BIEWER, GmbH).**

Gesellschaftssitz: L-9217 Diekirch, 4, am Deschensgaart.  
H. R. Diekirch B 95.545.

Im Jahre zweitausenddrei, den siebzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Fernand Unsen, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Diekirch.

Ist erschienen:

Herr Marc Degrand, Optiker, geboren am 14. Oktober 1967 in Luxemburg, wohnhaft in L-9455 Fohren, 33, route de Walsdorf.

Und erklärt andurch abzutreten, unter der gesetzlichen Gewähr, zu vollem und unwiderruflichem Eigentum an:

Herrn Christian Biewer, Optikermeister, geboren am 8. August 1962 in Saarburg (Deutschland), wohnhaft in L-9235 Diekirch, 52, rue Dr. J.-P. Glaesener,

seine sämtlichen zweihundertfünfundvierzig (245) Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung OPTIQUE DEGRAND & BIEWER, GmbH, mit Sitz in L-9217 Diekirch, 4, am Deschensgaart, gegründet zufolge Urkunde instrumentierenden Notars vom 9. November 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 659 vom 28. Dezember 1995, zum Preise von einhunderttausend (100.000,-) Euro.

Der vorgenannte Herr Marc Degrand erklärt und bekennt den Verkaufspreis soeben von dem Ankäufer ausbezahlt erhalten zu haben.

Worüber hiermit Quittung.

Nach der gegenwärtigen Abtretung ist Herr Christian Biewer, vorgenannt, alleiniger Inhaber der fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile und somit des gesamten Gesellschaftskapitals und beschließt die Gesellschaft als Einmanngesellschaft weiterzuführen.

Nach vorgenannter Abtretung faßt der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Der Gesellschafter beschliesst das Gesellschaftskapital von zwölftausenddreihundertvierundneunzig Komma achtundsechzig (12.394,68) Euro auf zwölftausendfünfhundert (12.500,-) Euro zu erhöhen.

Die Kapitalerhöhung wird durchgeführt durch Bareinzahlung von hundertfünf Komma zweiunddreissig (105,32) Euro.

Nach diesem Beschluss und vorgenannter Abtretung beschliesst der Gesellschafter den Artikel 6 der Statuten zu ändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert (12.500,-) Euro, eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile von fünfundzwanzig (25,-) Euro pro Anteile, alle Herrn Christian Biewer, Optikermeister, wohnhaft in Diekirch, gehörend.»

*Zweiter Beschluss*

Der Gesellschafter beschliesst den Gesellschaftsnamen von OPTIQUE DEGRAND & BIEWER, GmbH in OPTIQUE BIEWER, S.à r.l., umzuändern und Artikel 3 der Statuten wie folgt umzuändern:

«**Art. 3.** Die Gesellschaft führt den Namen OPTIQUE BIEWER, S.à r.l.»

*Dritter Beschluss*

Der Gesellschafter nimmt den Rücktritt von Herrn Marc Degrand von seinem Mandat als administrativen Geschäftsführer an und erteilt ihm hierfür Entlast.

Herr Christian Biewer ist somit alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft und verpflichtet die Gesellschaft durch seine Unterschrift.

Aufgenommen in Diekirch in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Degrand, Ch. Biewer, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 19 septembre 2003, vol. 612, fol. 35, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Felten.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 8 octobre 2003.

F. Unsen.

(902456.4/234/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 octobre 2003.

**DISTRIFOOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 100, Duerfstrooss.

R. C. Diekirch B 6.301.

L'an deux mille trois, le deux septembre.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société DISTRIFOOD S.A., avec siège social à L-9690 Watrange, 31, rue Abbé Welter, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Martine Decker, alors de résidence à Wiltz, en date du 19 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 329 du 28 février 2002, modifiée suivant acte reçu par le même notaire, alors de résidence à Wiltz, en date du 18 décembre 2001, publié au dudit Mémorial C numéro 582 du 15 avril 2002, inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 6.301.

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Mademoiselle Aurélie Grandjenette, administratrice de société, demeurant à B-6900 Marche-en-Famenne, 7, rue Béverée, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Karin Neissen, employée privée, demeurant à B-4790 Burg-Reuland, Altringen, 52.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Denis Grandjenette, administrateur de société, demeurant à B-6900 Marche-en-Famenne, 7, rue Béverée.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Le transfert du siège de la société de Watrange à L-9647 Doncols, 100, Duerfstrooss et la modification subséquente de l'article 2 alinéa premier des statuts comme suit:

«**Art. 2. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le siège social de la société est établi à Doncols.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de Watrange à L-9647 Doncols, 100, Duerfstrooss et de modifier en conséquence l'article 2 alinéa premier des statuts comme suit:

«**Art. 2. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le siège social de la société est établi à Doncols.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 10.30 heures.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à 650,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire.

Signé: A. Grandjenette, D. Grandjenette, K. Neissen, A. Holtz.  
Enregistré à Wiltz, le 4 septembre 2003, vol. 317, fol. 72, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 9 octobre 2003.

A. Holtz.

(902483.4/2724/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 octobre 2003.

---

**DISTRIFOOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 94, Duerfstrooss.  
R. C. Diekirch B 6.301.

*Assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2003*

A l'instant même se sont réunis les actionnaires de la société anonyme DISTRIFOOD S.A., avec siège social à Doncols, 100, Duerfstrooss:

- Madame Amandine Grandjenette, administratrice de société, demeurant à Marche-en-Famenne (Belgique),
- Mademoiselle Aurélie Grandjenette, administratrice de société, demeurant à Marche-en-Famenne (Belgique),
- Monsieur Denis Grandjenette, administrateur de société, demeurant à Marche-en-Famenne (Belgique).

Les actionnaires présents déclarent que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale.

Ils ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-9647 Doncols, 100, Duerfstrooss à L-9647 Doncols, 94, Duerfstrooss.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée.

Doncols, le 26 septembre 2003.

Signatures.

Enregistré à Diekirch, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ00026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902484.2/2724/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 octobre 2003.

---

**DISTRIFOOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9647 Doncols, 94, Duerfstrooss.  
R. C. Diekirch B 6.301.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 9 octobre 2003.

*Pour la société*

A. Holtz

*Notaire*

(902485.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 13 octobre 2003.

---

**MEDINA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 43.921.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à la date statutaire le 3 juin 2003*

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats en 2002 et 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance lors de la présente Assemblée, nous vous proposons de renouveler leurs mandats pour une période de 6 ans.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, réf. LSO-AI04350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063727.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**FFF MANAGEMENT & TRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 42.411.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00899, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063489.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**TRANSES INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-9753 Heinerscheid, 3, route de Stavelot.  
H. R. Diekirch B 93.994.

Im Jahre zweitausenddrei, den sechzehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Fernand Unsen, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Diekirch.

Sind die Aktionäre der anonymen Aktiengesellschaft TRANSES INVESTMENTS S.A., mit Sitz in L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot,

gegründet zufolge Urkunde des instrumentierenden Notars vom 2. April 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 472 vom 21. Juni 1999,

zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herr Jan Van Es, Kaufmann, wohnhaft in B-2300 Turnhout, Korte Vianenstraat 4, 67.

Zum Sekretär wird Dame Cornelia Turfboer, Kauffrau, wohnhaft in B-2300 Turnhout, Korte Vianenstraat, 4, 67, bestellt.

Die Versammlung bestellt zum Stimmenzähler Herr Hermann Lenz, Bilanzbuchhalter, wohnhaft in B-4784 St. Vith (Belgien), Hinderhausen, 82.

Nachdem die Wahl der Mitglieder des Büros erfolgt ist, erklärt der Vorsitzende:

I. Dass aus einer von den Aktionären unterzeichneten Präsenzliste hervorgeht, dass sämtliche Aktien vertreten sind und deshalb von den durch das Gesetz vorgeschriebenen Einberufungen abgesehen werden konnte. Demnach ist die Generalversammlung regelrecht zusammengetreten und kann rechtsgültig über die den Aktionären bekannte Tagesordnung beraten.

Die von den Mitgliedern des Büros ne varietur paraphierte Präsenzliste und die von den Bevollmächtigten ne varietur paraphierten Vollmachten bleiben gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

II. Dass die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat:

1. Austritt und Entlastung von 2 Verwaltungsratsmitgliedern;
2. Ernennung von 2 neuen Verwaltungsratsmitgliedern;
3. Entlastung des Kommissars und Ernennung eines neuen Kommissars;
4. Verlegung des Gesellschaftssitzes.

Alsdann geht die Versammlung zur Tagesordnung über und fasst einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung nimmt den Austritt mit sofortiger Wirkung von folgenden Verwaltungsratsmitgliedern an:

- Herr Robert Van Es, Kaufmann, wohnhaft in B-2275 Lille (Belgien), Bisbeeklaan, 14;
- Herr Aart Pot, Kaufmann, wohnhaft in NL-4311 Bruinisse (Niederlande), Grevelingenhout, 178.

Die Generalversammlung erteilt den Vorgenannten Entlast für ihr Mandat.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung ernennt zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern:

- Herr Gustaaf Van Es, Kaufmann, wohnhaft in NL-5612 PD Nuenen (Niederlande), Keizersershof, 31;
- Dame Cornelia Turfboer, Kauffrau, wohnhaft in NL-2300 Turnhout (Belgien), Korte Vianenstraat, 4, 67.

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt die Entlassung mit sofortiger Wirkung des Kommissars, der Gesellschaft mit beschränkter Haftung U-BÜRO, S.à r.l., mit Sitz in L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot und ernennt zum neuen Kommissar:

Herr Hermann Lenz, Bilanzbuchhalter, wohnhaft in B-4784 St. Vith (Belgien), Hinderhausen, 82.

Die Generalversammlung erteilt der Vorgenannten U-BÜRO, S.à r.l., Entlast für ihr Mandat.

*Vierter Beschluss*

Die Gesellschafter beschliessen den Sitz der Gesellschaft nach L-9753 Heinerscheid, 3, route de Stavelot zu verlegen, und somit Artikel 2 der Statuten wie folgt zu ändern:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9753 Heinerscheid, 3, route de Stavelot.»

*Kosten*

Die Kosten und Gebühren welcher der Gesellschaft auf Grund gegenwärtiger Urkunde entstehen werden auf acht-hundertfünfzig (850,-) Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Diekirch in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Van Es, C. Turfboer, H. Lenz, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 19 juin 2003, vol. 612, fol. 5, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): M. Siebenaler.*

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 août 2003.

F. Unsen.

(902464.4/234/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 octobre 2003.

---

**GOLDEN FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 61.382.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(063491.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**EUROCOFISI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 24.931.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00008, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*

(063456.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**EUROCOFISI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 24.931.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 mai 2003 que:

*Délibération*

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2004:

Administrateur: Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Lugano (CH)

Administrateur: Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg

Administrateur: Monsieur Thierry Nowankiewicz, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg

Commissaire aux comptes: ERNST & YOUNG S.A., avec siège social à Munsbach

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer Monsieur Francesco Signorio aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur délégué.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*



Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063460.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**EUROCOFISI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 24.931.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 16 mai 2003 que:

*Délibération*

Le Conseil d'Administration procède à la nomination de Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Lugano (CH), aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2004.

L'Administrateur-délégué aura tous pouvoirs de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063461.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**COFISI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.680.

—

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00013, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*

(063462.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**COFISI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 22.680.

—

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 20 mai 2003 que:

*Délibération*

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire à tenir en 2004:

Administrateur: Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Lugano (CH)

Administrateur: Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg

Administrateur: Monsieur Thierry Nowankiewicz, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg

Commissaire aux comptes: ERNST & YOUNG S.A., avec siège social à Munsbach

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer Monsieur Francesco Signorio aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur délégué.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*  
*Le Conseil d'Administration*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00012. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063463.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**COFISI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 22.680.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 20 mai 2003 que:

*Délibération*

Le Conseil d'Administration procède à la nomination de Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Lugano (CH), aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2004.

L'Administrateur-délégué aura tous pouvoirs de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*  
*Le Conseil d'Administration*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00011. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063464.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**TACOMER INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 46.707.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Signature.

(063511.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**TACOMER INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 46.707.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 6 octobre 2003, que:

- le bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 ont été approuvés par l'Assemblée générale.
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Pour extrait conforme  
Signature  
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01993. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063509.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**FLEUR DE LYS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 21.947.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063492.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**SYLPHID PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue monterey.  
R. C. Luxembourg B 85.474.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02166, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*

(063475.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**SYLPHID PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 85.474.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 28 mai 2003 que:

*Délibération*

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire à tenir en 2004:

Administrateur: Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg

Administrateur: Monsieur Thierry Nowankiewicz, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg

Administrateur: ONIRIA PRODUCTIONS S.A., avec siège social à Luxembourg

Commissaire aux comptes: FREECAP GLOBAL INC., avec siège social à Tortola (B.V.I.)

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer Monsieur Jean-Luc Jourdan aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur délégué.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02162. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063476.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**SYLPHID PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 85.474.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 28 mai 2003 que:

*Délibération*

Le Conseil d'Administration procède à la nomination de Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2004.

L'Administrateur-délégué aura tous pouvoirs de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02165. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063477.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**LYRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 34.677.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06233, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(063495.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**AUROCOFISI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 69.844.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00016, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

(063465.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**AUROCOFISI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 69.844.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire tenue en date du 14 mai 2003 que:

*Délibération*

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

En exécution de l'article 100 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer l'activité de la Société.

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2004:

Administrateur: Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Lugano (CH)

Administrateur: Madame Patrizia Barlozzetti, sans profession, demeurant à Forte di Marmi (I)

Administrateur: Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg

Commissaire aux comptes: ERNST & YOUNG S.A., avec siège social à Munsbach

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer Monsieur Francesco Signorio aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur délégué.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*  
*Le Conseil d'Administration*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00014. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063467.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**AUROCOFISI S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 69.844.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 14 mai 2003 que:

*Délibération*

Le Conseil d'Administration procède à la nomination de Monsieur Francesco Signorio, directeur de sociétés, demeurant à Lugano (CH), aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2004.

L'Administrateur-délégué aura tous pouvoirs de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Pour la société*  
*Le Conseil d'Administration*  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00015. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063469.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**SACAP S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 95.856.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 9 septembre 2003*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 9 septembre 2003 que Monsieur Stéphane Biver, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 9 septembre 2003, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Jean Cailliau, administrateur de sociétés, demeurant au 8, rue Pasteur, 92210, Saint Cloud, France.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Massimo Longoni, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 2, rue Reine, L-2418 Luxembourg.
- Monsieur Jean Cailliau, administrateur de sociétés, demeurant au 8, rue Pasteur, 92210, Saint Cloud, France.
- Monsieur Patrick Lorenzato, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.
- Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.
- Monsieur Camille Paulus, conseiller économique, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

Pour extrait conforme  
*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01731. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063513.3/751/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**EUROPA FINANCE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 64.095.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 6 octobre 2003 que Monsieur Jean-Pierre Higuët demeurant professionnellement à L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée, a démissionné de son mandat d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Pour réquisition  
Pour publication  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01988. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063516.3/751/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**EUROPA FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 34.740.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 6 octobre 2003 que Monsieur Jean-Pierre Higuët demeurant professionnellement à L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée, a démissionné de son mandat d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Pour réquisition  
Pour publication  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063517.3/751/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**LACOFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 43.729.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05461, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

Pour la société  
Le Conseil d'Administration  
Signatures

(063470.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**LACOFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 43.729.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire reportée tenue en date du 27 juin 2003 que:

*Délibération*

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2004:

Administrateur: Monsieur Carlo Di Dato, administrateur de société, demeurant à Lugano (CH)

Administrateur: Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg

Administrateur: Maître Christian Charles Lauer, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg

Commissaire aux comptes: WONDERVIL CORPORATION, avec siège social à Tortola (B.V.I.)

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer Monsieur Carlo Di Dato aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur délégué.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05457. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063473.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**LACOFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 43.729.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 27 juin 2003 que:

*Délibération*

Le Conseil d'Administration procède à la nomination de Monsieur Carlo Di Dato, directeur de sociétés, demeurant à Lugano (CH), aux fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2004.

L'Administrateur-délégué aura tous pouvoirs de signature individuelle dans la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2003, réf. LSO-AI05459. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063474.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES OF BELGIUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: B-1130 Bruxelles, 42, avenue du Bourget.

Succursale: L-5880 Hespérange, 1, Ceinture um Schlass.

R. C. Luxembourg B 18.746.

*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration au siège social de la Société le 15 juillet 2003*

Le conseil d'administration de la Société décide de nommer Monsieur Marcel Origer, luxembourgeois, résidant au 7, rue J.B. Neuens, L-7553 Mersch, au poste de responsable permanent de la succursale de la Société établie à Luxembourg, Ceinture Um Schlass 1, L-5880 Hespérange en remplacement de Monsieur Georges Herr avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2003 pour une durée illimitée jusqu'à sa démission ou sa révocation.

Le conseil d'administration de la Société décide d'accorder à Monsieur Marcel Origer les pouvoirs de représentation et d'engagement de la succursale de la Société vis-à-vis des tiers tels qu'établis lors de la constitution de la succursale de la Société et de lui accorder à partir de la même date les pouvoirs suivants:

- signer la correspondance ayant trait aux pouvoirs énumérés ci-après;
- signer tous les contrats d'offre publique au nom de la succursale;
- représenter la succursale dans ses rapports avec tous pouvoirs et organismes publics; et
- représenter la succursale dans ses rapports avec les organismes et institutions internationales et supranationales, notamment auprès de l'Union Européenne.

Les pouvoirs énumérés ci-dessus sont limités à un montant de ou une contre-valeur économique de maximum EUR 50.000.000,- par opération.

Pour extrait et publication

INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES OF BELGIUM S.A.

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02138. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063482.3/253/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**LAMACO, Société Anonyme Holding.**  
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 25.097.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2003*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, président;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063660.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**VALAMOUN S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 38.880.

—  
L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 22 septembre 2003 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., en remplacement de Monsieur Edward Bruin.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

- Monsieur Guy Fasbender, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
  - Madame Marie-José Reyter, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
  - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,
- ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Le mandat du Commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour VALAMOUN S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063550.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**MEERSEL HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 58.981.

—  
L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 24 septembre 2003 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Pieter van Nugteren, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et Madame Anja Lenaerts, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Monsieur Bas Schreuders et de Monsieur Colm Smith. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Lors de cette même Assemblée, le mandat de l'administrateur Monsieur Hans de Graaf, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été renouvelé pour une période de six ans et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le mandat du Commissaire aux comptes BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., Réviseurs d'entreprises, 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg a été renouvelé pour une période de six ans et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 25 septembre 2003.

Pour MEERSEL HOLDING S.A.

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01525. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063551.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**THIEL AS LOGISTICS AG, Société Anonyme.**

Siège social: Grevenmacher.

R. C. Luxembourg B 75.394.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063557.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**INVESTITALIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 69.554.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063581.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**INVESTITALIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 69.554.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063580.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**LAVAL FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 78.294.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063615.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**LAVAL FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 78.294.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063613.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**PASFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 34.250.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PASFIN S.A.

Signature

Un mandataire

(063593.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**MERLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 55.813.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERLUX S.A.

Signature

Un mandataire

(063595.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**C.H.D. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 85.931.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Signature.

(064113.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

---

**C.H.D. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 85.931.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 septembre 2003*

1. Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
2. L'Assemblée approuve les bilan et compte de pertes et profits de l'exercice clos au 31 décembre 2002 faisant apparaître un bénéfice de EUR 23.837,77.
3. L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la façon suivante:

- Réserve légale: ..... EUR 1.170,77

- Distribution dividendes: EUR 6.000,- soit EUR 6,- par action.

Les dividendes seront répartis entre tous les actionnaires au prorata de leurs participations respectives dans la Société.

- Autres réserves: ..... EUR 16.667,-

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064111.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

---

**NOPCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 56.843.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOPCO S.A.

Signature

*Un mandataire*

(063596.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**MOLINARI 98 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 64.177.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MOLINARI 98 S.A.

Signature

*Un mandataire*

(063598.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**XELOFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 83.234.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2003, réf. LSO-AJ00318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

XELOFIN S.A.

Signature

*Un mandataire*

(063603.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**INTERNATIONAL WATER (MWC), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 73.142.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063606.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**UMIAK DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 59.273.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(063990.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**INTERNATIONAL WATER (ADELAIDE II), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 73.309.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063608.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

**INTERNATIONAL WATER (ADELAIDE I), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 73.327.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02582, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063609.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

**PROFTEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 92.034.

L'an deux mille trois, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PROFTEC S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, inscrite au R. C. sous le numéro B 92.034, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 février 2003, publié au Mémorial C, numéro 348 du 1<sup>er</sup> avril 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Danielle Braune, employée privée, demeurant à Koerich.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Bascharage.

Le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter que:

1.- Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

2.- Il appert de cette liste de présence que les quatre mille (4.000) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

3.- L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

a) Augmentation du capital social d'un montant de six cent soixante mille euros (EUR 660.000,-) pour le porter de son montant actuel de quarante mille euros (EUR 40.000,-) à sept cent mille euros (EUR 700.000,-), par l'émission de soixante-six mille (66.000) actions nouvelles sans valeur nominale, entièrement libérées en espèces.

b) Souscription des soixante-six mille (66.000) actions nouvelles comme suit:

- soixante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (65.999) actions par la société anonyme GLOBAL ADMINISTRATION SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe;  
- une (1) action par la société ALPHA TRUST LTD, avec siège social à Charlestown (Ile Nevis), National Bank Building, Memorial Square, PO Box 556.

c) Modification subséquente de l'article 5, premier paragraphe, des statuts de la société de façon à refléter l'augmentation de capital précitée.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de six cent soixante mille euros (EUR 660.000,-) pour le porter de son montant actuel de quarante mille euros (EUR 40.000,-) à sept cent mille euros (EUR 700.000,-), par l'émission de soixante-six mille (66.000) actions nouvelles sans valeur nominale.

*Souscription - Libération*

1) La société anonyme GLOBAL ADMINISTRATION SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe,

ici représentée par Monsieur Léon Rentmeister, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 septembre 2003,

laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci,

déclare souscrire soixante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (65.999) actions nouvelles sans valeur nominale.  
2) La société ALPHA TRUST LTD, avec siège social à Charlestown (Ile Nevis), National Bank Building, Memorial Square, PO Box 556,

ici représentée par Monsieur Léon Rentmeister, prénommé,  
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 septembre 2003,  
laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci,  
déclare souscrire une (1) action nouvelle sans valeur nominale.

Toutes les nouvelles actions souscrites ont été entièrement libérées par des paiements en espèces, de sorte que le montant de six cent soixante mille euros (EUR 660.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution précédente, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à sept cent mille euros (EUR 700.000,-), divisé en soixante-dix mille (70.000) actions sans valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut ensuite levée.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente augmentation de capital, s'élèvent approximativement à huit mille cinq cents euros (EUR 8.500,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Rentmeister, D. Braune, P. Pierrard, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 25 septembre 2003, vol. 427, fol. 61, case 7. – Reçu 6.600 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 9 octobre 2003.

A. Weber.

(063716.3/236/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

#### **PROFTEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 92.034.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(063718.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

#### **M.E. MULTIMEDIA ENTERTAINMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 70.514.

#### *Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 24 mars 2003*

Sont nommés administrateurs pour une durée de 6 ans, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques et droit, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 juillet 2008:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01923. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063945.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

**NEWS 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires Le 2000.  
R. C. Luxembourg B 74.169.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064264.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

---

**NEWS 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires Le 2000.  
R. C. Luxembourg B 74.169.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064267.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

---

**INTERNATIONAL WATER (TUNARI), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 74.405.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063611.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 65.896.

**DISPOSITIONS STATUTAIRES**

*(Extraits)*

**Art. 10. Pouvoirs du Conseil**

Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

**Art. 11. Délégation des Pouvoirs**

Le Conseil peut, en se conformant à l'article soixante de la loi sur les sociétés commerciales, déléguer ses pouvoirs en tout ou en partie à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

Il pourra notamment charger de l'administration journalière de la société et de l'exécution des décisions du conseil, un comité de direction ou un ou plusieurs administrateurs délégués, et/ou un ou plusieurs administrateurs-directeurs, nommer un ou plusieurs directeurs.

Le conseil d'administration et le comité de direction pourront, dans la limite de leurs pouvoirs et attributions respectifs, donner à des mandataires de leur choix tous pouvoirs spéciaux ou consentir telles délégations qu'ils jugeront convenir, en vue de la signature des actes et documents relatifs à des opérations courantes et de la correspondance qui s'y rapporte.

Les pouvoirs et la rémunération des membres du comité de direction, des administrateurs délégués, des directeurs et mandataires sont fixés par le conseil d'administration ou par un organe qu'il désignera.

**Art. 12. Signatures**

Tous actes engageant la société, tous pouvoirs et procurations sont, à défaut de mandats particuliers ou de délégation donnée par le conseil d'administration ou le comité de direction, valablement signés au nom de la société, par deux administrateurs. Une des signatures peut être remplacée par celle d'un membre de la direction jusqu'au rang de fondé de pouvoir principal inclus.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par un administrateur délégué ou par deux administrateurs.

*Pouvoirs*

*Délégation des pouvoirs de signature de KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A., conformément aux articles 11 et 12 des statuts (valable pour toute opération effectuée avec la KREDIETBANK)*

Conformément aux articles 11 et 12 des statuts de la société, et en vertu d'une décision du Conseil d'Administration, les mandataires mentionnés ci-après ont pouvoir de représenter la société.

Ce pouvoir de représentation est limité aux opérations indiquées ci-dessous et est précisé par les lettres A, B ou C figurant en regard du nom de chaque mandataire.

Un mandataire d'une catégorie supérieure est toujours habilité à représenter KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. dans une opération pour laquelle un pouvoir de représentation a été accordé à une catégorie inférieure.

Opération (1)	Signature(s) minimum requises C < B < A
Opération pour compte de client dans le cadre d'une procuration reçue par KTL	voir dispositions particulières
Demande de dépassement à KBL	B + B
Tout acte, document et correspondance, accordant, confirmant, modifiant, suspendant ou dénonçant un contrat	B + B
Tout ordre et/ou confirmation de souscription, d'achat, de vente de valeurs mobilières (2)	Jusqu'à EUR 800.000,-: B + C Au-delà de EUR 800.000,-: B + B
Reçus, quittances, accusés de réception	C + C
Correspondance n'impliquant aucun engagement	C

(1) Les procurations spéciales données en rapport avec les opérations énumérées ci-dessus seront valablement données sous les signatures requises pour ces opérations.

(2) Pour toutes les opérations qui, suivant les usages bancaires, font l'objet d'une confirmation par télex ou sont imprimées de façon automatique, l'avis de confirmation ne portera aucune signature

*Dispositions particulières*

## 1. KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Les opérations sur compte courant de KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. (084070) ne seront valablement engagées que par les signatures autorisées suivantes:

## Principes

- 2 classes de signataires

- signature conjointe (2 personnes de la classe I ou 1 personne de la classe I et 1 personne de la classe II)

## Classe I

Jean-Paul Loos

Ahmet Eren

Rafik Fischer

Christiane Pieltain

## Classe II

Jean-Yves Mary

Jean-François Caeymaex

Michel Meert

Patrizia De Cia

Jean-Claude Weidert

## 2. Activités OPC

Pour le paiement de dividendes et de factures externes relatives aux OPC, aux Sociétés de gestion et aux Sociétés de conseil domiciliés auprès de KTL, ceux-ci ne seront valablement engagés vis-à-vis de la Banque que par la signature de leurs organes ou par deux (2) des signatures suivantes:

Jean-Paul Loos

Ahmet Eben

Rafik Fischer

Patrizia De Cia

Christiane Pieltain

Jean-François Caeymaex

Jean-Luc Neyens

Jean-Yves Mary

Laurence Jodogne

Werner Van Den Eeden

Michel Meert

## 3. Activités Gestion

Ordres qui ne diminuent pas le patrimoine (ordres relatifs à une même racine)

Ces ordres (changes, ordres de bourse, dépôts à terme,...) requièrent une seule signature autorisée, à partir de C.

Ordres qui diminuent le patrimoine (ordres relatifs à des numéros de racine différents).

Règle générale: un ordre écrit du client est requis.

Exception: les ordres relatifs aux commissions de gestion perçues par KTL en faveur de son compte 084070 requièrent 2 signatures B.

## Pouvoirs

Délégation des pouvoirs de signature de KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A., conformément aux articles 11 et 12 des nouveaux statuts

Conformément aux articles 11 et 12 des statuts de la société, et en vertu d'une décision du Conseil d'Administration, les mandataires mentionnés ci-après ont pouvoir de représenter la société.

Ce pouvoir de représentation est limité aux opérations indiquées ci-dessous et est précisé par les lettres A, B ou C figurant en regard du nom de chaque mandataire.

Un mandataire d'une catégorie supérieure est toujours habilité à représenter KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. dans une opération pour laquelle un pouvoir de représentation a été accordé à une catégorie inférieure.

Opération (1)	Signature(s) minimum requise(s) C < B < A
Tout acte, document et correspondance, accordant, confirmant, modifiant, suspendant ou dénonçant un contrat	B + B
Tout ordre et/ou confirmation de souscription, d'achat, de vente de valeurs mobilières (2)	Jusqu'à EUR 800.000,-: B + C Au-delà de EUR 800.000,-: B + B
Reçus, quittances, accusés de réception	C + C
Correspondance n'impliquant aucun engagement	C

(1) Les procurations spéciales données en rapport avec les opérations énumérées ci-dessus seront valablement données sous les signatures requises pour ces opérations.

(2) Pour toutes les opérations qui, suivant les usages bancaires, font l'objet d'une confirmation par télex ou sont imprimées de façon automatique, l'avis de confirmation ne portera aucune signature

Nom, Prénom	Pouvoir de signature
Alexandre Philippe	C
Auquier Nathalie	B
Berchem Claudie	C
Buchheit Pierre	B
Burstin Avy	C
Caeymaex Jean-François	A
Costa Claude	C
De Cia-Zaccagnini Patrizia	B
Debode Katrien	B
Deflandre-Gerryn Carine	B
Eren Ahmet	A
Fabert Alex	B
François Pierre	C
Gaignage Alain	C
Gesquiere Wouter	C
Gillet Stéphane	C
Gueth Frédérique	C
Hubermont Jean-François	C
Ide Greta	B
Jacquet Jean-François	C
Jodogne-Duhem Laurence	B
Knips ARlette	C
Koren Nadia	C
Maignant Christel	C
Mary Jean-Yves	A
Mathot Bernard	C
Meert Michel	A
Neyens Jean-Luc	B
Pieltain Christiane	B
Reinalter Maud	C
Renaux-Peiffer Martine	B
Scheerlinck Johanna	B
Schepens Marc	B
Seleck François-Xavier	C
Semes Béatrice	C
Souto André	C
Stalmans Wim	C
Van Den Eeden Werner	B
Van Parys Jan	B



Vander Eecken Patrick	B
Vanderborght Jean	B
Vanthomme Bart	C
Verleyen Eric	C
Vermeulen Catherine	C
Vidali-Bruns Ulrike	B
Weidert Jean-Claude	B
Zwickel Eric	C

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 septembre 2003.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Ch. Pieltain / A. Eren

Responsable Administration & Support / Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00385. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061750.2//163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

---

**BERING VENTURE CAPITAL A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 44.012.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 juillet 2003*

Sont nommés administrateurs pour une durée de 6 ans, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;

- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01911. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063948.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**SHASA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 75.850.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SHASA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

Signature

Le gérant Unique

(064102.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

---

**METEC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 21.173.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 juillet 2003*

Sont nommés administrateurs pour une durée de 6 ans, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063950.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**C.V. FINANCIAL EXECUTIVE SEARCH S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 30.423.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 15 septembre 2003*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Ulrik Swedrup, demeurant à Stockholm, Président

- Madame Christina Swedrup, demeurant à Stockholm

- Monsieur Johan Rapp, demeurant à Stockholm

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- COMPAGNIE DE REVISION, Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063953.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**LUXFIN CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 66.031.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063992.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**DER KRIER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 79.333.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063994.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**CROWN HARLEY DAVIDSON LUX., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2268 Luxembourg, 30, rue d'Orchimont.

R. C. Luxembourg B 69.172.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE

Signature

(064104.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

---

**INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l.,**  
**Société à responsabilité limitée.**  
**Capital souscrit: EUR 425.598.450.**

Siège social: L-8081 Bertrange, 6, rue de Mamer.  
 R. C. Luxembourg B 81.769.

En date du 15 septembre 2003, les associés de la société ont décidé:

- 1) d'accepter la démission de Monsieur Jacobus Pull, demeurant au 9, Zuiderveldweg, NL-3881 LJ Putten de son mandat de gérant de la société avec effet au 30 avril 2003.
- 2) de nommer en qualité de gérant Monsieur Emilio Pérez Carrillo, résidant au 2, Avenida Felipe Klein, SP-12580 Benicarló (Castellón), à compter du 11 août 2003 et pour une durée indéterminée.
- 3) de nommer en qualité de gérant Monsieur Michael Karl-Heinz Boy, résidant 68, Wittenburgerweg, NL-2244 CC Wassenaar, à compter du 4 août 2003 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02077. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063734.3/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

**TST CBX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
 R. C. Luxembourg B 81.750.

In the year two thousand and three, on the nineteenth day of June.  
 Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

COURBEVOIE, C.V., a commanditaire vennootschap existing under the laws of The Netherlands, having its registered office at Herengracht 548, 1017 CG, Amsterdam, The Netherlands,

here represented by Mr Grégoire Arnaud, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal, which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of TST CBX II, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and company register under the number B 81.750, incorporated pursuant to a deed of Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg, on the 19th of April, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1015 on the 15th of November 2001. The Articles of Incorporation have been modified pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing on Luxembourg, on the 31st of July 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1468 on the 10th of October 2002.

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to replace the first seven paragraphs of article 12 of the articles of incorporation by the following paragraphs:

«**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers who need not necessarily be shareholders. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The board of managers is composed of A member(s) and B member(s).

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers may be dismissed freely at any time.

In case of board of managers, the company will be bound in all circumstances by the individual signature of any A member(s) or by the joint signature of one A member and one B member of the board of managers.

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealings with third parties, the board of manager has the most extensive powers to act in the name of the company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the company's object.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman *pro tempore* by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

The other paragraphs of article 12 remain unchanged.

#### *Second resolution*

In order to implement the new provisions added in the article 12 of the articles of incorporation and in connection with the board of managers, the sole shareholder decides that the managers of the Company are distributed between categories A and B as follows:

A members of the board of managers of the Company:

- Mr Michael Spies, property director, residing at 66, Redcliffe Road, SW10 9MQ, London, United Kingdom,
- Mr Mark Kingston, legal counsel, residing at Millbank Tower, 21-24 Millbank, SW1P 4QP, London, United Kingdom,
- Mr Burton Lehman, lawyer, residing at 1095, Park Avenue, New York 10125, United States of America,
- Mr Paul Galiano, director, residing at 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, United States of America,
- Mr Gary Roth, director, residing at 101, West End Avenue 15N, NY 10023, United States of America,

B member of the board of managers of the Company:

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., a company having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

#### *Third resolution*

The sole shareholder decides to increase the share capital from eight million Euro (EUR 8,000,000.-) up to seventeen million eight hundred and twenty thousand eight hundred and seventy-five Euro (EUR 17,820,875.-) through the issue of seventy-eight thousand five hundred and sixty-seven (78,567) new shares having a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125.-) each.

The new shares have been subscribed as follows:

- twenty-nine thousand eight hundred and sixty-five (29,865) shares by TST LA DEFENSE, S.à r.l. a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724, at the price of three million seven hundred and thirty-three thousand two hundred and forty-five Euro (EUR 3,733,245.-), entirely paid up by a contribution in kind consisting of two hundred and forty-eight thousand eight hundred and eighty-three (248,883) shares, with a par value of fifteen Euro (EUR 15.-) each, of TST CBX, S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of France, having its registered office at 125, avenue des Champs Elysées, F-75008 Paris (TST CBX, S.à r.l.);

- forty-eight thousand seven hundred and two (48,702) shares by LBREP HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg, at the price of six million eighty-seven thousand eight hundred and forty Euro (EUR 6,087,840.-), entirely paid up by a contribution in kind consisting of four hundred and five thousand eight hundred and fifty-six (405,856) shares, with a par value of fifteen Euro (EUR 15.-) each, of TST CBX, S.à r.l.

The total contribution of nine million eight hundred and twenty-one thousand eighty-five Euro (EUR 9,821,085.-) consists of nine million eight hundred and twenty thousand eight hundred and seventy-five Euro (EUR 9,820,875.-) allocated to the share capital and two hundred and ten Euro (EUR 210.-) allocated to the issue premium.

The shares subscribed have been paid up by a contribution in kind consisting of six hundred and fifty-four thousand seven hundred and thirty-nine (654,739) shares, with a par value of fifteen Euro (EUR 15.-) each, of TST CBX, S.à r.l.

As a consequence of such contribution, 100% of the share capital of the latter company is owned by the Company.

The proof and the existence and of the value of the contribution have been produced to the undersigned notary.

#### *Fourth resolution*

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at seventeen million eight hundred and twenty thousand eight hundred and seventy-five Euro (EUR 17,820,875.-) represented by one hundred and forty-two thousand five hundred and sixty-seven (142,567) shares with a par value of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125.-) each.»

#### *Proportional capital duty exemption request*

Considering that the first resolution concerns an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company through a contribution in kind consisting of shares of a company having its registered office in an EC Member State (the «French Company») and considering that after such capital increase, the Company is holding all the shares of the French

Company, the Company refers to Article 4.2 of the law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, and requests the exemption on the proportional capital duty in connection with the contribution of the shares of the French Company to the Company.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

COURBEVOIE C.V., une commanditaire vennootschap régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Herengracht 548, 1017 CG, Amsterdam, Pays-Bas,

ici représentée par Monsieur Grégoire Arnaud, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée TST CBX II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 81.750, constituée suivant acte notarié de Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 avril 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1015 du 15 novembre 2001. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1468 du 10 octobre 2002.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'associé unique décide de remplacer les sept premier paragraphes de l'article 12 des statuts par les paragraphes suivants:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le conseil de gérance est composé de membre(s) A et de membre(s) B.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants sont librement et à tout moment révocables.

En cas de conseil de gérance, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un des membres A ou par la signature conjointe d'un membre A et d'un membre B du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communica-

tion similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

Les autres paragraphes de l'article 12 sont inchangés.

#### *Deuxième résolution*

En vue de mettre en place les nouvelles dispositions ajoutées dans l'article 12 des statuts ayant un rapport avec le conseil de gérance, l'associé unique décide que les gérants de la Société sont repartis entre les catégories A et B comme suit:

Membres A du conseil de gérance de la Société:

- M. Michael Spies, directeur de sociétés, demeurant au 66, Redcliffe Road, SW10 9MQ, Londres, Royaume-Uni,
- M. Mark Kingston, conseiller juridique, demeurant à Millbank Tower, 21-24 Millbank, SX1P AQP, Londres, Royaume-Uni,
- M. Burton Lehman, conseiller juridique, demeurant à 1095, Park Avenue, New York 10125, Etats-Unis d'Amérique,
- M. Paul Galiano, administrateur de sociétés, demeurant au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,
- M. Gary Roth, administrateur de sociétés, demeurant au 101, West End Avenue 15N, NY 10023, Etats-Unis d'Amérique.

Membre B du conseil de gérance de la Société:

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., une société constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

#### *Troisième résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de son montant actuel de huit millions d'euros (EUR 8.000.000) pour le porter à dix-sept millions huit cent vingt mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 17.820.875,-) par l'émission de soixante-dix huit mille cinq cent soixante-sept (78.567) parts sociales nouvelles d'une valeur de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Les parts sociales nouvelles ont été souscrites comme suit:

- vingt-neuf mille huit cent soixante-cinq (29.865) parts sociales par TST LA DEFENSE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au prix de trois millions sept cent trente-trois mille deux cent quarante-cinq euros (EUR 3.733.245,-), entièrement payées par un apport en nature consistant en deux cent quarante-huit mille huit cent quatre-vingt-trois (248.883) parts sociales, ayant une valeur nominale de quinze euros (EUR 15,-) chacune, de TST CBX, S.à r.l., une société régie par les lois françaises, ayant son siège social au 125, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France (TST CBX, S.à r.l.);
- quarante-huit mille sept cent deux (48.702) parts sociales par LBREP HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg, au prix de six millions quatre-vingt-sept mille huit cent quarante euros (EUR 6.087.840,-), entièrement payées par un apport en nature de quatre cent cinq mille huit cent cinquante-six (405.856) parts sociales, ayant une valeur nominale de quinze euros (EUR 15,-) chacune, de TST CBX, S.à r.l.

L'apport total de neuf millions huit cent vingt et un mille quatre-vingt-cinq euros (EUR 9.821.085,-) consiste en neuf millions huit cent vingt mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 9.820.875,-) alloués au capital et en deux cent dix euros (EUR 210,-) alloués à la prime d'émission.

Les parts sociales ainsi souscrites ont été libérées par un apport autre qu'en numéraire consistant en six cent cinquante-quatre mille sept cent trente-neuf (654.739) parts sociales, ayant une valeur nominale de quinze euros (EUR 15,-) chacune, de TST CBX, S.à r.l.

A la suite de cet apport, 100% du capital social de cette dernière société est détenu par la Société.

Les documents justificatifs de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

#### *Quatrième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 6 paragraphe 1<sup>er</sup> des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de dix-sept millions huit cent vingt-mille huit cent soixante-quinze euros (EUR 17.820.875,-) représentée par cent quarante deux mille cinq cent soixante-sept (142.567) parts sociales, d'une valeur de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.»

#### *Requête en exonération du droit d'apport proportionnel*

Compte tenu du fait que la première résolution concerne une augmentation de capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de toutes les parts sociales d'une société de capitaux ayant son siège dans un Etat Membre de la Communauté Européenne (la «Société Française») et compte tenu qu'à la suite de l'augmentation de capital réalisée, la Société détient toutes les parts sociales de la Société Française, la Société requiert sur la base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit proportionnel d'apport concernant l'apport des parts sociales de la Société Française à la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Arnaud, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, vol. 140S, fol. 8, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

J. Elvinger.

(064173.3/211/247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

---

**TST CBX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 81.750.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Signature.

(064174.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2003.

---

**INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES ARDENNE, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 217.302.500.**

Siège social: L-8081 Bertrange, 6, rue de Mamer.

R. C. Luxembourg B 79.141.

En date du 15 septembre 2003, l'associé unique de la société a décidé:

1) d'accepter la démission de Monsieur Jacobus Pull, demeurant au 9, Zuiderveldweg, NL-3881 LJ Putten de son mandat de gérant de la société avec effet au 30 avril 2003.

2) de nommer en qualité de gérant Monsieur Emilio Pérez Carrillo, résidant au 2, Avenida Felipe Klein, SP-12580 Benicarló (Castellón), à compter du 11 août 2003 et pour une durée indéterminée.

3) de nommer en qualité de gérant Monsieur Michael Karl-Heinz Boy, résidant 68, Wittenburgerweg, NL-2244 CC Wassenaar, à compter du 4 août 2003 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063738.3/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES GLOBAL HOLDING, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée.**

**Capital souscrit: EUR 328.760.450.**

Siège social: L-8081 Bertrange, 6, rue de Mamer.

R. C. Luxembourg B 79.233.

En date du 15 septembre 2003, les associés de la société ont décidé:

1) d'accepter la démission de Monsieur Jacobus Pull, demeurant au 9, Zuiderveldweg, NL-3881 LJ Putten de son mandat de gérant de la société avec effet au 30 avril 2003.

2) de nommer en qualité de gérant Monsieur Emilio Pérez Carrillo, résidant au 2, Avenida Felipe Klein, SP-12580 Benicarló (Castellón), à compter du 11 août 2003 et pour une durée indéterminée.

3) de nommer en qualité de gérant Monsieur Michael Karl-Heinz Boy, résidant 68, Wittenburgerweg, NL-2244 CC Wassenaar, à compter du 4 août 2003 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063739.3/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**F.D.V. HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 61.340.

—  
Le conseil d'administration tenu en date du 23 septembre 2003, a pris acte de la démission de Monsieur Christian Billon de son poste d'administrateur (classe A) de la Société et a décidé de coopter Monsieur Dominique Robyns, réviseur d'entreprises, résidant au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant qu'administrateur (classe A) de la Société pour une durée qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle reportée qui approuvera les comptes au 31 décembre 2002 et qui se tiendra en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063741.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**F.D.Q. S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 61.339.

—  
Le conseil d'administration tenu en date du 23 septembre 2003, a pris acte de la démission de Monsieur Christian Billon de son poste d'administrateur (classe B) de la Société et a décidé de coopter Monsieur Dominique Robyns, réviseur d'entreprises, résidant au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant qu'administrateur (classe B) de la Société pour une durée qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle reportée qui approuvera les comptes au 31 décembre 2002 et qui se tiendra en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063743.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**24 SPORT VILLAGE - SOCIETA IMMOBILIARE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 84.439.

—  
Le conseil d'administration tenu en date du 23 septembre 2003, a pris acte de la démission de Monsieur Christian Billon de son poste d'administrateur (classe B) de la Société et a décidé de coopter Monsieur Dominique Robyns, réviseur d'entreprises, résidant au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant qu'administrateur (classe B) de la Société pour une durée qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle reportée qui approuvera les comptes au 31 décembre 2002 et qui se tiendra en 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063750.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---